

Séance ordinaire du 11 octobre 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois d'octobre deux mille seize à dix-huit heures trente-six, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis (partiellement) et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Pierre Lainesse et Michel Patry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-10-25

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 octobre 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et à toutes les entreprises qui ont collaboré à la réalisation de la fontaine du Quai Paquet »

« Comité exécutif

Félicitations aux membres du conseil de la Ville et aux membres du personnel de la Ville pour avoir été nommés *Levier coup de cœur 2016* »

« Infrastructures

Engagement de la Ville à respecter le guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale et approbation de la programmation partielle révisée en date d'octobre 2016 des travaux présentée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-143 »

« Développement économique et promotion

Avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relativement à l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis

Document d'aide à la décision DEV-2016-154 »

« Infrastructures

Détermination de zones d'arrêts et installation de panneaux d'arrêts

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-03 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-11 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement numéro 542 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Municipalité de Pintendre
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

« Infrastructures

Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-26

Félicitations à madame Jeanne Coudé

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Jeanne Coudé pour son implication dans le dossier du monument commémoratif du capitaine Bernier, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-27

Félicitations aux membres du conseil de la Ville et aux membres du personnel de la Ville pour avoir été nommés *Levier coup de cœur 2016*

ATTENDU que la VII^e édition du gala des *Prix Leviers* s'est déroulée le 4 octobre 2016 ;

ATTENDU qu'à travers cet événement, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec rend hommage à des jeunes aux parcours de vie différenciés qui ont su développer leur conscience citoyenne et devenir ainsi des acteurs et actrices du développement de leur communauté ;

ATTENDU que lors de cet événement, monsieur Alexandre Juteau et monsieur Francisco Lecours, respectivement d'Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière et du Centre aide et prévention jeunesse de Lévis se sont vus remettre deux *Prix Leviers 2016* pour leur courageux et remarquable parcours de vie.

ATTENDU qu'un prix *Levier coup de cœur 2016* a été décerné à la Ville de Lévis pour son soutien significatif aux organismes communautaires.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du conseil de la Ville et les membres du personnel de la Ville pour avoir été nommé *Levier coup de cœur 2016* lors de la VII^e édition du gala des *Prix Leviers* qui s'est déroulée le 4 octobre 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-28

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-10-29

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 26 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-30

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 20, 26 et 27 septembre 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 20, 26 et 27 septembre 2016 est déposé.

CV-2016-10-31

Dépôt du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2016

[Document d'aide à la décision DG-2016-225](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-10-32

Abrogation de la résolution CV-2009-07-90 « Création du comité de sécurité publique de la Ville » et création d'un nouveau comité de sécurité publique de la Ville

[Document d'aide à la décision INC-2016-010](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2009-07-90 « Création du comité de sécurité publique de la Ville » et de créer un nouveau comité de sécurité publique, dont les modalités apparaissent en annexe à la fiche de prise de décision INC-2016-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-33

Modification à la politique de soutien aux organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier l'article 4.2.7 de la politique de soutien aux organismes, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision DVC-2016-008.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-34

Proclamation de la *Semaine des bibliothèques publiques* et tenue d'une semaine d'amnistie

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De proclamer la *Semaine des bibliothèques publiques* du 15 au 22 octobre 2016.

D'autoriser la tenue d'une semaine d'amnistie dans le cadre de la *Semaine des Bibliothèques publiques*.

D'autoriser le versement du total des dons volontaires obtenus dans le cadre de la semaine d'amnistie à *Centraide Québec et Chaudière-Appalaches* pour sa campagne de financement 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-35

Financement de la dépense relative à l'acquisition de structures de jeux d'eau

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2016-014](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De financer la dépense relative à l'acquisition de structures de jeux d'eau au montant maximal de 150 000 \$, taxes incluses, à même le fonds parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-36

Nomination des membres de la Commission de développement social et communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-015](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De nommer les personnes indiquées à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2016-015, à titre de membres de la Commission de développement social et communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-37

Proclamation de la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-027](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De proclamer la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté* le 17 octobre, et de souligner l'action des organismes qui œuvrent auprès des personnes en situation de pauvreté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-38

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le traitement des eaux usées située au 1050, chemin Bélair Ouest (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-203](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De ne pas s'objecter à la demande présentée par la commission scolaire des Navigateurs au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour les travaux de traitement des eaux usées sanitaires au Centre national de conduite d'engins de chantier (C.N.C.E.C.) situé au 1050, chemin Bélair Ouest (secteur Saint-Jean-Chrysostome), et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat suivant l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-39

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (prolongement d'une piste cyclable) d'une partie du lot 2 359 728 du cadastre du Québec (chemin des Forts, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-206](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (prolongement d'une piste cyclable) d'une partie du lot 2 359 728 du cadastre du Québec, la superficie demandée est de 2730,10 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-40

Renouvellement des mandats de membres du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2016-212](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De renouveler les mandats de monsieur Jean Desautels, madame Christine Marion et madame Esther Poiré à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 28 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-41

Modification de la résolution CV-2016-06-30 « Acquisition de servitudes sur les lots 3 021 379 et autres du cadastre du Québec (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision DEV-2016-176-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2016-06-30 « Acquisition de servitudes sur les lots 3 021 379 et autres du cadastre du Québec (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) » par le remplacement à l'alinéa des mots « la totalité des lots 3 021 379, 3 021 380, 3 020 381 et 3 020 468 du cadastre du Québec » par les mots « la totalité des lots 3 021 379, 3 021 380 et 3 020 381 du cadastre du Québec et une partie du lot 3 020 468 du même cadastre d'une superficie approximative de 150 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-176-R-1 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-42

Avenant à l'entente relative au contrat de prêt pour le Fonds local d'investissement à intervenir avec le ministre responsable des Petites et Moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DEV-2016-178](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'avenant au contrat de prêt du Fonds local d'investissement (FLI) à intervenir avec le ministre responsable des Petites et Moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique

régional, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-178, d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant, et d'autoriser un crédit additionnel de 56 730,54 \$ aux postes indiqués à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-43

Aide financière à l'organisme AG-Bio centre [Document d'aide à la décision DEV-2016-186](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-186, à Ag-bio centre pour son projet d'étude de faisabilité technico-financière en vue de la création d'un laboratoire polyvalent de formulation et de production pré-commerciale de produits nutraceutiques et cosméceutiques à l'Innoparc Lévis, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-44

Modification de la résolution CV-2013-02-69 « Acquisition des lots 5 012 655 et autres du cadastre du Québec et des servitudes sur le lot 5 012 657 de ce cadastre (rue Atocas et de la Camarine, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) » [Document d'aide à la décision BP-2016-025](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De modifier la résolution CV-2013-02-69 « Acquisition des lots 5 012 655 et autres du cadastre du Québec et des servitudes sur le lot 5 012 657 de ce cadastre (rue Atocas et de la Camarine, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) » par le remplacement, dans le titre, des mots « des servitudes » par les mots « de la servitude » et par la suppression, au dernier paragraphe du deuxième alinéa, des mots « une servitude d'aqueduc et d'égouts et ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-45

Attribution du contrat pour la location de pelles hydrauliques sur chenille avec opérateur hydraulique sur chenilles pour les années 2016 à 2019 [Document d'aide à la décision APP-2016-139](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la location de pelles hydrauliques sur chenille avec opérateur hydraulique sur chenilles pour les années 2016 à 2019 (appel d'offres 2016-50-83), de la façon suivante :

- projet 1, à Excavation Jos Pelletier (2007) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 263 750 \$, avant TPS et TVQ;
- projet 2, à Excavation Jos Pelletier (2007) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 191 350 \$, avant TPS et TVQ;

et ce, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-46

Attribution du contrat pour la fourniture de panneaux, poteaux et accessoires pour la signalisation routière et financement afférent
[Document d'aide à la décision APP-2016-141](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture de panneaux, poteaux et accessoires pour la signalisation routière (appel d'offres 2016-50-95), à Signalisation Lévis inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 634 210,55 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De prévoir les dépenses relatives à ce contrat, pour les années 2017 et 2018 au budget de fonctionnement, tel qu'il est mentionné à la fiche de prise de décision APP-2016-141.

CV-2016-10-47

Attribution de contrat pour la fourniture de compteurs d'eau avec registres et d'un système de relèvement par radiocommunication
[Document d'aide à la décision APP-2016-163](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture de compteurs d'eau avec registres et d'un système de relève par radiocommunication (appel d'offres 2016-50-98), à Les compteurs d'eau du Québec, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 493 857,28 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-48

Attribution des contrats pour la collecte et le transport des déchets par conteneurs à chargement avant

[Document d'aide à la décision APP-2016-166](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la collecte et le transport des déchets par conteneurs à chargement avant, projet 1, (appel d'offres 2016-50-99), à Sani-terre environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 650 069,60 \$, avant TPS et TVQ, pour l'option cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-49

Demande d'autorisation auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques et auprès du Canadian National (interconnexion des réseaux d'aqueduc, secteur Saint Romuald et Charny) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2016-169](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser Cima + s.e.n.c. à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et auprès du Canadian National, ainsi qu'à présenter tout engagement en lien avec les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny.

De confirmer que la Ville s'engage envers ce ministère à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-50

Dépôt de listes de contrats au 31 juillet 2016

[Document d'aide à la décision APP-2016-171](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2016 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 juillet 2016, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2016-10-51

Attribution de contrat pour la construction d'une nouvelle piste cyclable sur la rue Jérôme-Demers (secteur Saint-Nicolas) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-181](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la construction d'une piste cyclable sur la rue Jérôme-Demers (secteur Saint-Nicolas), à Les constructions Edguy inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 241 403,37 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-52

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone H1920, rues des Gadelles et de la Chicouté, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-185](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-27 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les usages des classes H1 (unifamiliale isolée) et H2 (unifamiliale jumelée) à l'intérieur de la zone H1920, de prévoir les normes applicables à ces usages et de prévoir une condition d'exercice de l'usage H10 à l'intérieur de cette zone.

CV-2016-10-53

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (pour permettre la vente, les encans et les centres d'exposition, le tout concernant les véhicules automobiles dans la zone M0830, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-207](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'ajouter par des notes, dans la zone M0830, les usages spécifiques suivants : C202 (vente de véhicules automobiles), C310 (vente aux enchères et encans pour véhicules automobiles) et C701 (centres d'expositions de véhicules automobiles) et de prévoir les spécifications applicables.

CV-2016-10-54

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone H1920, rues des Gadelles et de la Chicouté, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-185](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-185.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-55

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (pour permettre la vente, les encans et les centres d'exposition, le tout concernant les véhicules automobiles dans la zone M0830, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-207](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-207.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-56

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10 Habitation multifamiliale isolée de 6 à 24 logements dans la zone C2480, située sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-217](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-07-84.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-57

Adoption du Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-213](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation résidentielle faible densité à même une partie d'une affectation commerciale artérielle ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-05-01.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-58

Adoption du Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-213](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1617 à même une partie de la zone M1626;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-09-23.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-59

Adoption du Règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C202 Véhicules automobiles à l'intérieur de la zone M0920, en bordure de la route Lagueux, à proximité du chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-214](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser spécifiquement l'usage C202 véhicules automobiles dans la zone M0920 et de prévoir des normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par

rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-09-22.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-60

Adoption du Règlement RV-2016-16-15 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (seuils d'exclusivité et densité minimale dans les pôles, noyaux de proximité et noyaux traditionnels)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-215](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-15 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'apporter quelques ajustements aux seuils d'exclusivité et aux normes de densité minimale réservés aux pôles structurants, aux noyaux de proximité, aux noyaux traditionnels et de corriger une erreur cléricale ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2016-16-15 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-08-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-61

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et à toutes les entreprises qui ont collaboré à la réalisation de la fontaine du Quai Paquet

ATTENDU que le projet de fontaine du Quai Paquet est récipiendaire du *Prix Excellence* remis par l'Association québécoise des loisirs municipaux dans la catégorie *Volet soutien à l'innovation et au développement*;

ATTENDU que ce prix reconnaît un membre associé (commercial et corporatif) ayant œuvré à la conception et au développement d'un nouveau produit ou d'un service, d'un concept, d'un modèle, d'une politique ou d'un instrument innovateur répondant aux besoins du loisir municipal;

ATTENDU que le prix a été remis le 6 octobre 2016 lors de la *Conférence annuelle du loisir municipal*, devant les responsables des loisirs du Québec présents lors de cet événement;

ATTENDU que la fontaine du Quai Paquet a connu un succès instantané en devenant rapidement un lieu rassembleur et spectaculaire pour la population lévisienne;

ATTENDU que la fontaine du Quai Paquet est le fruit d'une réflexion globale visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens par la valorisation du fleuve et de ses affluents, de même que par l'interconnexion du réseau cyclable;

ATTENDU que la fontaine du Quai Paquet est la plus puissante du genre au Canada, avec ses 160 jets projetant l'eau jusqu'à 9 mètres de hauteur et ses luminaires DEL créant un éclairage moderne et grandiose.

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville et toutes les entreprises qui ont collaboré à la réalisation de la fontaine du Quai Paquet, laquelle constitue une source de fierté et a remporté le *Prix Excellence* remis par l'Association québécoise des loisirs municipaux dans la catégorie *Volet soutien à l'innovation et au développement*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-62

Engagement de la Ville à respecter le guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale et approbation de la programmation partielle révisée en date d'octobre 2016 des travaux présentée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-143](#)

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

La Ville s'engage à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale qui s'appliquent à la Ville.

La Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires

de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018.

La Ville approuve le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-143 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

La Ville s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

La Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville.

La Ville atteste par la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville que la programmation de travaux annexée à cette fiche de prise de décision, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

D'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à présenter officiellement la programmation partielle révisée en date d'octobre 2016 au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-63

Avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relativement à l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2016-154](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser l'avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relativement à l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-154, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-64

Détermination de zones d'arrêts et installation de panneaux d'arrêts

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De déterminer des zones d'arrêts et décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

368° sur la rue Saint-Laurent, à l'intersection est de la rue Laurier, en direction est et ouest, dans le secteur Lévis;

369° sur la rue Saint-Laurent, à l'intersection ouest de la rue Laurier, en direction est et ouest, dans le secteur Lévis;

370° sur la rue de la Colombière, à l'intersection de la rue Jorcan, en direction nord et sud, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome;

371° sur la rue de Béarn, à l'intersection de la rue Jogues, en direction nord-ouest et sud-est, dans le secteur Lévis;

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-65

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-29 modifiant le Règlement RV-2016-16-03 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-29 modifiant le Règlement RV-2016-16-03 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de corriger la numérotation de certains paragraphes du règlement.

CV-2016-10-66

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-30 modifiant le Règlement RV-2016-16-11 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville René Fortin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-30 modifiant le Règlement RV-2016-16-11 modifiant le modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de corriger la numérotation de certains paragraphes du règlement.

CV-2016-10-67**Avis de motion du Règlement RV-2016-16-31 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-31 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Sérénade, du Vieux-Moulin, Wolfe, des Lilas, de la Citronnelle et du boulevard du Centre-Hospitalier.

CV-2016-10-68**Avis de motion du Règlement RV-2016-16-32 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-32 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Philippe-Beaubien, en période hivernale.

CV-2016-10-69**Avis de motion du Règlement RV-2016-16-33 modifiant le Règlement numéro 542 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Municipalité de Pintendre**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-33 modifiant le Règlement numéro 542 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Municipalité de Pintendre.

Ce règlement a pour objet de réduire la limite de vitesse de 80 km/h à 70 km/h, sur une partie de l'avenue des Ruisseaux.

CV-2016-10-70**Avis de motion du Règlement RV-2016-16-34 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-34 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

Ce règlement a pour objet de réduire la limite de vitesse de 80 km/h à 70 km/h sur une partie de la rue John-A.-Scott et à 50km/h sur une autre partie de cette rue.

CV-2016-10-71

Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-134](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité de diminuer la limite de vitesse de 90km/h à 70 km/h sur une partie de la route Lagueux, entre l'autoroute 20 et la route Marie-Victorin et d'analyser aussi la possibilité de procéder à l'installation d'arrêts obligatoires à l'intersection du chemin Vire-Crêpes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-72

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-10-73

Félicitations aux artisans et aux artisanes de la Ferme Genest

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les artisans et les artisanes de la Ferme Genest pour la 9^e édition de l'événement *Fêtons don la citrouille*, au profit de la Société Grand Village, qui aura lieu du 11 au 13 octobre 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-74

Félicitations à J.M. Demers inc.

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé à l'unanimité

De féliciter J.M. Demers inc. pour avoir remporté le *Prix Desjardins entrepreneurs* dans la catégorie *Transfert d'entreprise*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-75

Félicitations à Les chevaliers de Colomb du conseil de Lauzon, no. 10650

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Les chevaliers de Colomb du conseil de Lauzon, no. 10650, pour les différentes activités organisées pour ramasser des fonds pour la communauté et pour l'implication de tous les bénévoles, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis quitte et reprend son siège pendant le point suivant.

CV-2016-10-76

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2016-10-77

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 29, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
